

# Soigner les patients anxieux ou phobiques

**L**e 24 mai dernier, au siège du Conseil national, le Conseil national de l'Ordre et l'Académie nationale de chirurgie-dentaire donnaient une conférence de presse commune pour la sortie du Livre blanc «*Sédation consciente par voie intraveineuse au cabinet dentaire*». L'occasion, comme l'ont rappelé en préambule Philippe Pommarède, président du Conseil national, et Yvon Roche, président de l'Académie, de rendre hommage à un



travail collaboratif porté au départ par le CNO et Paul Samakh, avec notamment des échanges dès 2009 avec la Société française des anesthésistes-réanimateurs (SFAR). Dans ce Livre blanc, l'Ordre et l'Académie formulent donc sept propositions visant à développer la pratique de la sédation consciente par voie intraveineuse dans des cabinets « agréés », avec un encadrement assuré par un personnel formé et dédié. ♦

**LE LIVRE BLANC EST EN TÉLÉCHARGEMENT ICI :**

[https://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/presse/  
livre-blanc-la-sedation-consciente-par-voie-intraveineuse-au-cabinet-dentaire/](https://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/presse/livre-blanc-la-sedation-consciente-par-voie-intraveineuse-au-cabinet-dentaire/)